

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-412 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE MODIFIER LES NORMES RELATIVES AUX CLÔTURE ET AUX THERMOPOMPES

Le projet de règlement suivant a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 juillet 2024.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 13 août 2024, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site Internet.

Donné à Saint-Dominique, ce 3 juillet 2024.



Jolyane Lamarche
Greffière adjointe